

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Avis sur les demandes pour la mise en exploitation de deux tables de jeux de la SNC CASINO DE NOUMEA et pour l'extension des horaires d'ouverture de l'établissement Casino Télé-Bingo de la SARL AUSTRALE D'ANIMATION TOURISTIQUE (SAAT)

P. J. : 2 projets de délibération

Par courriers en date des 12 et 30 mars 2018, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a successivement sollicité l'avis du conseil municipal sur des demandes tendant d'une part, à l'autorisation de mise en exploitation de deux jeux de la roulette américaine émise par la SNC CASINO DE NOUMEA et d'autre part, à l'autorisation d'étendre les horaires d'ouverture de l'établissement Casino Télé-Bingo de la SARL Australe d'Animation Touristique (SAAT).

Aux termes de l'article 15 ter de l'arrêté modifié n° 748 bis du 26 août 2003 *portant réglementation des établissements de jeux de hasard*, l'autorisation d'extension à de nouveaux jeux de table et l'autorisation de modification des horaires d'ouverture sont accordées sur demande adressée au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous réserve de l'avis du conseil municipal sur le territoire de laquelle est implanté le casino et de la commission territoriale des jeux.

L'établissement de jeux de la SNC CASINO DE NOUMEA est situé dans le complexe du Méridien et dispose de vingt-deux tables ouvertes de jeux dits contrepartie et exploite deux cent trente machines à sous, conformément à la limite imposée par arrêté modifié n° 102 du 30 janvier 1995 *relatif à l'autorisation d'exploitation de l'établissement Grand Casino*.

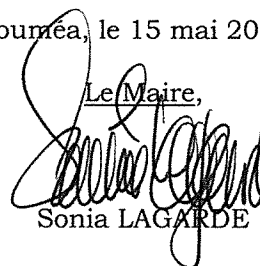
L'établissement Casino Télé-Bingo de la SAAT ouvre actuellement les salles de jeux de bingo de 14 heures à minuit les jours de semaine et de 14 heures à 3 heures les vendredis, samedis et veilles de jours fériés, conformément à l'arrêté n° 2017-329/GNC du 14 février 2017 *relatif au renouvellement de l'autorisation d'exploitation du jeu de bingo*, et souhaite une extension de 4 heures par jour.

Il est par conséquent proposé au conseil municipal d'émettre un avis aux demandes de la SNC CASINO DE NOUMEA pour la mise en exploitation de deux tables de roulette américaine et de la SAAT pour l'ouverture des salles de jeux de bingo de 11 heures à 1 heure les jours de semaine et de 11 H 00 à 4 H 00 les vendredis, samedis et veille de jours fériés.

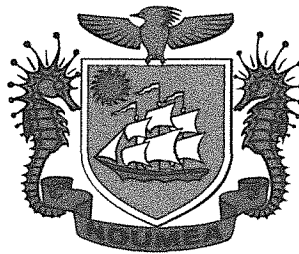
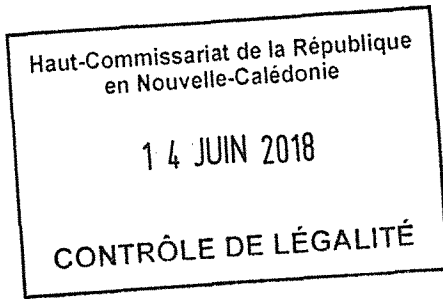
Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 15 mai 2018

Le Maire,


Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 12 juin à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 04.06.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Marc DESCHAMPS
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Dominique SIMONET	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Charles ERIC
DATE D'AFFICHAGE 06.06.2018	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Angélo PITO
	M.	Christophe OBLED	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Kalisito MUSUMUSU		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
			M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
			M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	:	29	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de votants (15 procurations)	:	44	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	André WAMO
<u>SORTIE DE :</u> M. G. YANNO			Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Sonia BACKES
			M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
			Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Janine BAJON	Mme	Dina REY
			Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Mireille LEVY
			M.	Christophe CHEVILLON		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/497
émettant un avis favorable à la demande de mise en exploitation de
deux tables de jeux de la SNC CASINO DE NOUMEA

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 JUIN 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU l'arrêté du Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie n° 748 bis du 26 août 2003 portant réglementation des établissements de jeux de hasard, publié au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 30 septembre 2003 modifié par l'arrêté HC/DIRAG/SELP n° 150 du 9 juillet 2010,

VU la demande d'avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie du 12 mars 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/103 du 15 mai 2018,

La Commission de la Culture, du Patrimoine et des Echanges Culturels entendue en séance du 25 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS :

ARTICLE 1^{er} /

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise en exploitation de deux tables de jeu de la roulette américaine de la SNC CASINO DE NOUMEA, en substitution des deux tables de jeux de la roulette anglaise.

ARTICLE 2 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **12 JUIN 2018**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **13 JUIN 2018**

Le Maire,

Sonia LAGARDE

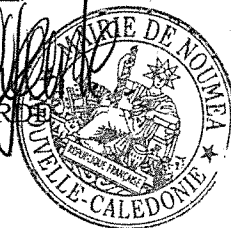
DESTINATAIRES :

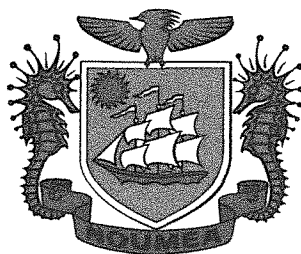
SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F (dont T.P.S)	- 2
D.A.J.M. (C.C.M.)	- 1
NOUVELLE-CALEDONIE	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ





VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 12 juin à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
04.06.2018

DATE D'AFFICHAGE
06.06.2018

Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
M.	Tristan DERYCKE	M.	Jean-Claude BRIAULT
Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Charles ERIC
Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dominique KORFANTY
M.	Christophe OBLED	M.	Angélo PITO
M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Marc MANSEL	M.	Christophe CHEVILLON
			Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SENS
Nombre de présents	:	28	M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
			M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de votants (16 procurations)	:	44	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Charlène SOERIP
			Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	André WAMO
<u>SORTIE DE :</u> M. G. YANNO			Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Sonia BACKES
			M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
			Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Janine BAJON	Mme	Dina REY
			Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Mireille LEVY

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/ 498

émettant un avis défavorable à la demande relative à l'extension des horaires d'ouverture de l'établissement Casino Télé-Bingo de la SARL AUSTRALE D'ANIMATION TOURISTIQUE (SAAT)

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 JUIN 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU l'arrêté du Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie n° 748 bis du 26 août 2003 portant réglementation des établissements de jeux de hasard, publié au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 30 septembre 2003 modifié par l'arrêté HC/DIRAG/SELP n°150 du 9 juillet 2010,

VU la demande d'avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie du 30 mars 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/103 du 15 mai 2018,

La Commission de la Culture, du Patrimoine et des Echanges Culturels entendue en séance du 25 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS :

ARTICLE 1^{er} /

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande d'autorisation d'extension des horaires d'ouverture des salles de jeux de l'établissement Casino Télé-Bingo de la SARL Australe d'Animation Touristique (SAAT), de 11 heures à 1 heure les jours de semaine et de 11 heures à 4 heures les vendredis, samedis et veille de jours fériés.

ARTICLE 2 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **12 JUIN 2018**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **13 JUIN 2018**

Le Maire,

Sonia LAGARDE

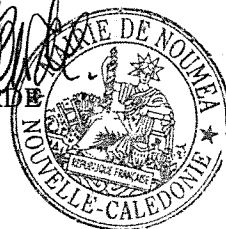
DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F (dont T.P.S)	- 2
D.A.J.M. (C.C.M.)	- 1
NOUVELLE-CALEDONIE	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

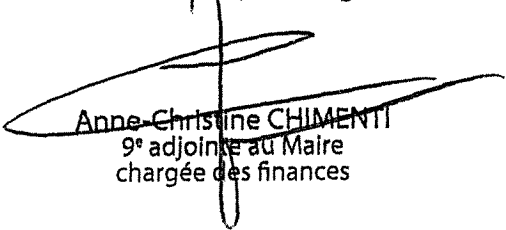
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 14 JUIN 2018
au Commissaire Délégué
et notifié le 15 JUIN 2018
~~et/ou publié le~~
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances